



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : 08 Juin 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/06/121

<p><b>Date Convocation</b> 29/05/2026</p> <p><b>Date Affichage</b> 29/05/2026</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en exercice               <b>27</b></li> <li>- présents                   <b>24</b></li> <li>- procuration               <b>03</b></li> <li>- absents                    <b>00</b></li> </ul>	<p>Le 8 Juin Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b><u>PRÉSENTS 24</u></b> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Nathalie BARBOTIN ; Marika ANDRÉ ; Louis DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Sébastien GAUTIER ; Eddy LAURENT ; Christophe DUPONT ; Leslie DOUX ; Benjamin RATOUIT ; Manon PLESSIS ; Alain MOUSNIER ; Cyril TARAUD ; Laure BARAULT ; Valérie VOISIN</p> <p><b><u>PROCURATIONS 3</u></b> : Christine LE BRIS donne procuration à Vincent ROIRAND ; Maryline SAUVADET donne procuration à Nathalie BARBOTIN ; Gaëlle CHAPUT donne procuration à Alain MOUSNIER</p> <p><b><u>ABSENTS 0</u></b></p> <p><b><u>SECRETAIRE</u></b> : Manon PLESSIS</p>
--	---

### CREATION DE DEUX COMMISSIONS MUNICIPALES : HANDICAP & MOBILITES/ACCESSIBILITE, INFORMATIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

#### Rapporteur : M. Patrice BERNARD

Par délibération du Conseil municipal du 20 avril, il a été procédé à la composition des différentes commissions en respectant le principe de la représentation proportionnelle, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le vote se fait au scrutin secret à la majorité absolue, sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT).

Il est proposé de créer deux nouvelles commissions :

1 - Handicap & mobilités/accessibilité. Le handicap est un sujet transversal qui pourra être évoqué dans d'autres commissions, par exemple autour des thématiques du sport. Toutefois, l'existence d'une commission spécifique est également pertinente.

2 – Informatique et intelligence artificielle. Cette commission est motivée par l'intérêt à moderniser les pratiques en matière d'informatique, de numérique et par les bouleversements induits par le développement de l'intelligence artificielle (IA).

Vu les Commissions précédemment créées,

Considérant l'installation des nouveaux conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 29 mars 2026,

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (27 POUR) :**

- ◆ **DECIDE** à l'unanimité de recourir au vote à main levée ;
- ◆ **CREE** les deux Commissions mentionnées susmentionnées ;
- ◆ **PROCEDE** à la désignation des membres des deux commissions suivantes :

<b>Le maire est président de droit</b>	
<b>16<sup>e</sup> Commission (Maire + 7 membres)</b> Handicap et mobilités/ accessibilité	Vice-présidente : Mme Jacqueline TURBE M. Bernard NOURY Mme Nathalie BARBOTIN M. Yannick RIVALIN Mme Marika ANDRE Mme Joanna BURGAUD Mme Gaëlle CHAPUT
<b>17<sup>e</sup> Commission (Maire + 7 membres)</b> Informatique et intelligence artificielle	Vice-président : M. Vincent ROIRAND Mme Leslie DOUX M. Mathieu RIOU M. Eddy LAURENT Mme Manon PLESSIS Mme Jacqueline TURBE M. Alain MOUSNIER

- ◆ **DIT** que les Vice-présidences seront confirmées lors de la réunion de la 1<sup>ère</sup> Commission

L'Ile d'Yeu, le 12 Juin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Le maire,  
M. Patrice BERNARD